

## Note de préparation au comité syndical du 2 mai 2012

### 1 CRÉATION D'UN POSTE DE DIRECTION

Le départ de Joëlle NOGUER implique une réorganisation de l'équipe salariale. Il a été discuté avec l'exécutif que Carolyne VASSAS reprendrait les fonctions de Joëlle NOGUER avec la création d'un poste de direction dont voici le descriptif :

- Mettre en œuvre le programme d'actions du contrat de rivière
  - o superviser la réalisation des actions sous maîtrise d'ouvrage du SMIGIBA;
  - o coordonner la mise en œuvre des actions sous maîtrise d'ouvrage autre;
  - o conseiller les maîtres d'ouvrage sur les plans technique et financier;
  - o assister les maîtres d'ouvrage durant la réalisation des actions;
  - o réaliser le suivi de l'avancement du contrat de rivière;
  - o assurer le secrétariat du comité de rivière, préparer et animer les réunions du comité;
  - o assurer le suivi des études techniques.
- Gestion et encadrement de l'équipe
  - o coordonner le travail de l'équipe du SMIGIBA;
  - o planification du travail de l'équipe ;
  - o assurer la collaboration de l'équipe avec les élus et les partenaires financiers.
- Faciliter les relations avec les administrations et les usagers du cours d'eau.

#### Projet de délibération :

- Création d'un poste de direction sur un CDD de 3 ans et embauche de Carolyne VASSAS à ce poste en vertu de l'article 3.3 de la loi n°84-53 du 26/01/84 modifiée

### 2 CRÉATION D'UN POSTE DE CHARGÉ DE MISSIONS

La réorganisation de l'équipe salariale implique une modification des missions du poste de chargé de missions. Cette fiche de poste a été construite en collaboration avec le président et les vice-présidents.

#### **MISSIONS PRINCIPALES :**

PLACÉ SOUS L'AUTORITÉ DIRECTE DU PRÉSIDENT, LE CHARGÉ DE MISSION DEVRA COORDONNER ET METTRE en œuvre les actions du contrat de rivière en collaboration avec l'ensemble de l'équipe salariale. Les principales missions sont les suivantes :

- ^ Réalisation technique du programme d'actions du contrat de rivière :
  - \* Assurer la réalisation et le suivi technique et administratif des actions engagées sous maîtrise d'ouvrage du syndicat à l'échelle du bassin versant : rédaction de cahier des charges pour les études et travaux, suivi de chantier sur les actions suivantes : restauration écologique des milieux aquatiques, éradication des plantes envahissantes, entretien des cours d'eau...
  - \* Assister techniquement les porteurs de projets que sont les communes ou communautés de communes : montage technique et financier des projets, participation à la rédaction de cahiers de charges et de dossiers administratifs, suivi de chantiers... en soutien à la chargée de mission : création de stations d'épuration, protection de berge, confortement de digues...
- ^ Participation à la coordination administrative du syndicat :
  - \* Contribuer à la préparation des comités syndicaux, comités de rivière, réunions
  - \* Contribuer aux bilans annuels

- ⤴ Améliorer la communication et la valorisation du contrat de rivière :
  - ✖ Définir la stratégie de communication du syndicat
  - ✖ Rédiger et développer les outils de communication actuels du syndicat : bulletin d'information, site internet, plaquette de présentation, exposition, cahier de prescriptions environnementales, guide sur le patrimoine naturel...
  - ✖ Préparer et participer à des journées d'animation

### Compétences requises

- ⤴ Connaissance de la protection des eaux, de l'approche globale et de la gestion intégrée des milieux et de ressource, de la DCE et de sa déclinaison sur les bassins (SDAGE)
- ⤴ Connaissance du contexte réglementaire lié aux milieux aquatiques : dossiers administratifs Loi sur l'Eau
- ⤴ Expérience du fonctionnement des collectivités territoriales : connaissances des acteurs de l'eau et de l'aménagement du territoire
- ⤴ Expérience dans le montage et la rédaction de marché public d'études et de travaux
- ⤴ Compétence dans le domaine de l'hydraulique, l'hydrologie et de la gestion des milieux aquatiques
- ⤴ Sensibilité environnementale
- ⤴ Maîtrise des logiciels pack Office, Mapinfo
- ⤴ Création et suivi de bases de données, valorisation des données
- ⤴ Aisance rédactionnelle (courrier, rapport technique, compte rendu de réunions...)
- ⤴ Organisation, animation et planification de réunions

### SAVOIR ÊTRE :

- ⤴ Rapidité d'exécution et esprit de synthèse
- ⤴ Aisance relationnelle et dans la prise de parole
- ⤴ Travail en équipe
- ⤴ Autonomie, rigueur et aptitude à la communication
- ⤴ Prise d'initiative et force de proposition
- ⤴ Être à l'écoute de l'équipe, des élus et des acteurs institutionnels
- ⤴ Aptitudes à la concertation, à la négociation / médiation et à la conduite de réunions

Le contrat proposé est un CDD de 3 ans (durée de financement du poste) pour un temps complet. Le salaire sera fixé selon l'expérience du candidat retenu. Les entretiens se dérouleront le jeudi 3 mai 2012, la prise de poste est prévue pour le 1er juin 2012 selon les disponibilités de la personne recrutée.

#### Projet de délibération :

- Création d'un poste de chargé de mission sur un CDD de 3 ans à temps complet (35h).

## 3 TRAVAUX DE RESTAURATION DES ADOUX DES CASSES ET DE LA GARÈNE

Les travaux de restauration des adoux ont débuté en 2010. Cette année, ils se poursuivront avec le traitement de l'adoux des Casses sur la commune de Chabestan et de l'adoux de la Garène sur La Batie Montsaléon. Les travaux concernent essentiellement le traitement de la végétation sur les bords de l'adoux et l'enlèvement des embâcles pour décolmater le fond de l'adoux et le rendre propice à l'accueil des frayères. Ces travaux devraient se dérouler en août 2012.

Le plan de financement de ces travaux est le suivant :

- Agence de l'eau : 50%
- Conseil Régional PACA : 20%
- Conseil général 05 : 10%
- Auto-financement pris en charge par la Fédération de pêche : 20%

Le montant prévisionnel des travaux est de 10 000 €.

#### Projet de délibération :

- Demande de subventions pour les travaux de restauration piscicole des adoux de la Garène et des Casses et lancement d'un appel d'offres pour la réalisation des travaux.

## 4 MISSION DE CONSEIL EN CONCERTATION DANS LE CADRE DU PLAN DE GESTION DES ALLUVIONS

Le plan de gestion des alluvions a été lancé en novembre 2011. Lors de différentes réunions de l'exécutif et du bureau du syndicat, il a été décidé de faire appel aux services d'un bureau d'études spécialisé en concertation et dialogue territorial pour épauler le SMIGIBA lors du déroulement de l'étude du plan de gestion. En effet, les thèmes et sujets abordés dans cette étude touchent l'ensemble des acteurs et usagers de la vallée, et le SMIGIBA a souhaité recueillir les préoccupations de chacun et impliquer l'ensemble de ces intervenants à la démarche.

Un appel d'offres a eu lieu. Un seul bureau d'études a répondu, c'est DIAL'TER basé à Aix en Provence pour un montant maximum de 32 380 €HT (marché à bons de commande). Le plan de financement de cette mission est le suivant, le financement se fait sur le montant en €TTC :

- Agence de l'eau : 50%
- FEDER : 45%

### Projet de délibérations :

- Demande de subventions pour la mission de conseil et concertation dans le cadre du plan de gestion selon le plan de financement ci-dessus.
- Désignation du bureau d'études DIAL'TER pour le marché de prestations.

## 5 CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION LACS RIVIÈRES ET SENTIERS

Lacs Rivières et Sentiers est une association à vocation sociale et environnementale qui présente des compétences en travaux d'entretien de la végétation et de mise en œuvre de petits travaux d'aménagement. Le SMIGIBA est une collectivité locale et peut signer une convention avec une association environnementale, pour répondre à des besoins spécifiques sur les missions du syndicat. Il est possible de faire appel aux compétences de LRS ponctuellement pour les travaux d'entretien de la végétation des bords de cours d'eau et également pour les travaux de restauration piscicoles des adoux.

Cette convention permet de fixer les modalités techniques, administratives et financières de la mise à disposition d'une équipe complète, pour un volume de journées annuelles. Le montant de la journée est de 750 €TTC.

Les besoins du SMIGIBA correspondant aux compétences de LRS sont les suivants :

- 12 à 15 journées de travaux sur la restauration des adoux,
- 15 journées sur les travaux d'entretien de la végétation.

### Projet de délibération :

- Signature d'une convention avec LRS pour un volume maximum de 30 journées de travaux pour un an.

## 6 APPEL D'OFFRES POUR LA RESTAURATION DE LA VÉGÉTATION

Cette année les travaux de restauration de la végétation devrait se déroulés sur les tronçons suivants :

Territoire concerné	Commune	Cours d'eau	Tronçons	Linéaire
<b>CC2B</b>	Veynes	St Marcellin	100m amont RD148 jusqu'au pont le Brieu	800 m
	Le Saix	Maraize et torrent de Suzanne	Depuis le gué jusqu'à la confluence avec Poutelier	1500m
	Montmaur	Sigouste	Depuis amont camping à la RD994	1900m
<b>CC Serrois</b>	Sigottier	Aigubelle	Traversée du village	1000m
	La Pierre	Affluents Aigubelle	Traversée de la commune	1300m
	Savournon	Channe	Traversée du village	1000m
<b>CCIB</b>	Laborel	Céans et Arnoux	Traversée du village	800m
<b>CC Laragnais</b>	Lazer et Laragne	Véragne	Traversées des villages	2400m
<b>CC Ribiers</b>				
<b>CC Sisteronnais</b>	Ribiers et Mison	Buëch	Traversée amont et aval au droit de Ribiers	3600m

Certains de ces travaux pourront être confiés à l'association LRS (cf. paragraphe ci-dessus) et d'autres un peu plus techniques seront confiés à des entreprises spécialisées ayant des moyens matériels plus importants. La réalisation de ces travaux doit passer par la désignation d'une entreprise et donc le lancement d'un appel d'offres. Le montant prévisionnel des travaux qui seront confiés à une entreprise spécialisée est de 80 000 €HT.

#### Projet de délibération :

- Lancement d'un appel d'offres pour les travaux de restauration de la végétation pour un montant maximum prévisionnel de de 80 000 €HT.

## 7 QUESTIONS DIVERSES

#### Rapprochement avec le SIEM :

Un certain nombre de réunions entre les élus des deux syndicats ont eu lieu pour déterminer les modalités techniques, administratives et financières du rapprochement des deux structures. En comité syndical, il sera fait un point sur cette question, notamment suite à la réunion avec le SIEM qui aura lieu le vendredi 28 avril 2012.

#### Organisation de la journée dédiée au Buëch :

Le samedi 2 juin 2012 se déroulera une journée dédiée au Buëch organisée par le SMIGIBA avec le soutien de la commune de Laragne Montéglin, l'ONEMA, l'association AQUILA, Maison de la Nature des Hautes Alpes, Gap Sciences Animation, le SMBP...

Elle se déroulera sur la journée et le programme est le suivant :

- 10h : ouverture de la journée par le président du SMIGIBA
- 10h30 - 12h30 : sortie naturaliste organisée par Natura 2000
- 14h - 16h : Sortie double en 2 groupes avec la MNE05 (IBGN et vie aquatique) et l'ONEMA avec Yannick POGNART (pêche électrique et autres!), durée de la sortie 1h pour chaque intervention
- 16h : spectacle (à confirmer)
- 17h : conférence Castor par Michel PHISEL
- 18h : programmation de film(s) au cinéma de Laragne

Les outils de communication sont en cours de réalisation, ils seront présentés lors du comité syndical.

#### Panneaux Natura 2000 Buëch :

Les panneaux vont être installés dans les 10 communes courant mai. Ils restent propriétés du SMIGIBA mais une convention sera établie avec chaque commune pour leur entretien. La pose des panneaux sera réalisée par une association d'insertion. Une inauguration sera organisée en juin, le lieu et la date restent à fixer.

#### Plan de gestion et mission de conseil et concertation :

Ce paragraphe reprend une partie du contenu de la note de préparation du comité syndical du 20 mars 2012.

Conformément à la réglementation, « les opérations groupées d'entretien régulier d'un cours d'eau, canal ou plan d'eau et celles qu'imposent en montagne la sécurisation des torrents sont désormais menées dans le cadre d'un plan de gestion des alluvions ».

Les travaux sur les cours d'eau comprenant le traitement superficiel des bancs de graviers (dans la limite des 2000 m<sup>3</sup>, sans modification de la géométrie du lit et en conservant les matériaux dans le lit) peuvent faire l'objet d'un plan de gestion avec une phase de restauration et une phase d'entretien.

#### ▲ **Un plan de gestion en 4 phases :**

- Phase 1: État des lieux et diagnostic (3 mois)
- Phase 2: Définition des objectifs de gestion ( 3 mois)
- Phase 3: Programme d'actions (4 mois)
- Phase 4: Réseau de suivi physique ( 2 mois)

La durée de l'étude est approximativement évaluée à 12 mois (hors délais de validation → 18 à 24 mois)

▲ **Une mission de concertation en parallèle**

- Entretiens préalables
- Synthèse des entretiens
- Information du public
- Groupes de travail
- Information du public
- Comité technique et comité de pilotage

Synthèse des dates clés :

- Lancement de la consultation (Appel d'offre) : 23/08/2011 → 18/10/2011
- Notification auprès HYDRETUDES - Ordre de service de démarrage le 28/11/2011
- Levé topographique : 1 et 2/12/2011
- Réunion de lancement de l'étude : 2/02/2012
- Rendu levé topographique : 9/03/2012
- Présentation du levé topographique : 20/03/2011 en comité syndical
- Lancement de la consultation pour la mission de conseils et concertation : 12 mars 2012
- Réception des offres : 2 avril 2012
- Réunion de lancement de la mission de concertation : 6/04/2012

Réunions à venir :

- Réunion technique pour définir la composition des instances de suivi de cette étude : les comités techniques et comités de pilotage
- Réunion de cadrage le 21 juin 2012 avec Hydretudes et DialTer pour définir les échéances communes, les personnes à rencontrer en entretien préalable, les membres constituant les comités techniques et les comités de pilotage